Chef à la prévention

Offre d'emploi

Concours n° 726

Ville de rimouski

SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous l'autorité du directeur du Service de sécurité incendie, le chef à la prévention planifie, organise, dirige et contrôle les activités et le personnel sous sa responsabilité. Il participe à la définition des objectifs de prévention. Il élabore et recommande à son supérieur diverses activités d'information, de sensibilisation et d'éducation du public; il s'assure de leur réalisation et y participe au besoin. Il détermine les causes et les circonstances des incendies et recommande les mesures pour éviter qu'ils se reproduisent; il est responsable de faire respecter la réglementation municipale en matière de prévention d'incendie. Il joue un rôle-conseil auprès des responsables d'édifices publics et du public en général pour toute question relative à sa compétence.

EXIGENCES

- Vous détenez un Certificat de premier cycle en Technologie en prévention des incendies ou une attestation d'études collégiales en Prévention en sécurité incendie ou un diplôme d'études collégiales en Prévention en sécurité incendie ou un diplôme d'études professionnelles en prévention des incendies décerné par le ministère de l'Éducation, la qualification d'Enquêteur en incendie délivrée par l'École nationale des pompiers du Québec ainsi que le certificat d'Officier II.
- De plus, vous avez une expérience minimale de trois à cinq années d'expérience à titre de préventionniste. Une expérience dans une fonction de gestion ou de supervision dans le domaine de l'incendie sera considérée comme un atout. Vous possédez de très bonnes connaissances du cadre légal, réglementaire et normatif de la prévention incendie au Québec. Vous avez de bonnes connaissances des outils informatiques.
- Vous démontrez un bon jugement ainsi qu'un sens de l'analyse et de l'observation; vous avez une capacité à superviser et diriger du personnel, à établir de bonnes relations interpersonnelles, une habileté à communiquer tant à l'oral qu'à l'écrit, de même qu'un sens de l'organisation et de la rigueur.
- Enfin, vous habitez Rimouski ou dans un rayon de 15 kilomètres de la caserne principale de Rimouski sinon vous vous engagez à y établir et maintenir votre résidence selon les termes convenus lors de l'embauche.
- Vous détenez un permis de classe 4A.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Le salaire, selon l'expérience et la compétence, se situe entre 55 289 $ et 73 672 $. Les conditions de travail applicables sont prévues à la Politique de rémunération et conditions de travail du personnel cadre. Un régime complémentaire de retraite et des protections d'assurance collective complètent la rémunération globale.

Pour soumettre votre candidature, rendez-vous à l'adresse suivante : **www.ville.rimouski.qc.ca/emplois**

Les candidatures sont acceptées jusqu'à 16 h 30, le 24 février 2016.
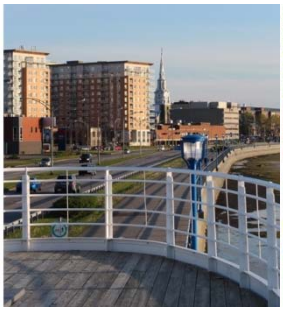
Capitale économique du Bas-Saint-Laurent, Rimouski est une ville dynamique et accueillante, reconnue pour sa qualité de vie. La Ville de Rimouski applique la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics*.